

**AMICALE NATIONALE
DES CHASSEURS A PIED**



BULLETIN TRIMESTRIEL

N° 100 de notre

Bulletin de Contact

Patriotisme

JANVIER 98

Solidarité

Altruisme

Tradition

Humour

ESPRIT CHASSEUR

Fidélité

Courage

Amitié

Sommaire

Page	2	Le Mot du Président
Page	3	Le Mot du Chef de Corps
Page	6	Chronique de la Cie QG - 2 Ch
Page	11	Assemblée Générale 1998
Page	12	Le 11 novembre
Page	13	Cotisation
Page	14	Dates à retenir
Page	14	Banquet du 28 février 98
Page	16	Avis aux anciens
Page	16	Esprit, traditions et souvenirs
Page	21	La Ligne MAGINOT (suite)
Page	30	Echos du Musée
Page	32	Humour
Page	34	Jeux
Page	36	Coin de la Philatélie
Page	40	Ceux qui nous quittent

Editeur responsable : Paul BASTIN - 161, Avenue VANDERVELDE - 6200 BOUFFIOLX
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1A, Av. Gal. Michel - 6000 Charleroi
Trésorerie : Try des Marais, 144 - 5651 Tarcienne
C.C.P. : 000-0199352-17



Le mot du président

Chers chasseurs ... et chasseresses,

A vous toutes et tous je présente mes vœux les meilleurs pour 1998.

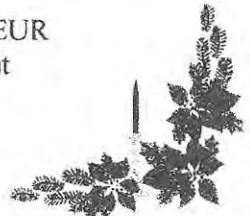
Que cette année nouvelle vous apporte ce que vous souhaitez. Qu'elle soit, pour notre pays, une année de renouveau, c'est-à-dire une année où l'humain prendra la première place dans les préoccupations de chacun.

Pour notre Amicale, elle sera certainement une année exceptionnelle puisqu'en 1998 nous célébrerons le 30^{ème} anniversaire de la création de notre société.

Vous trouverez plus de détails à ce sujet plus loin dans ce bulletin. Cet heureux événement nous permettra sans doute de nous rencontrer en plusieurs occasions. J'espère que vous participerez nombreux aux diverses manifestations.

Et comme toujours : "En avant les petits chasseurs !".

L. CHASSEUR
Président



Le mot du Chef de Corps

Janvier 1998, une nouvelle année vient de commencer ... Lors du dernier numéro de 1997, j'écrivais qu'il était encore trop tôt pour dresser le bilan de l'année qui s'achevait. Maintenant, l'heure est venue de l'établir; et pour ce faire, je puiserai de larges extraits du discours prononcé lors de la cérémonie qui s'est déroulée le 19 décembre passé.

A vous tous, collègues, parents, amies et amis, merci de terminer cette année 1997 avec nous.

En effet, si ce n'est pas encore une tradition, je dirai que cela est devenu une habitude que de terminer l'année par une petite cérémonie. Cérémonie qui nous réunit tous; personnel de l'Etat-Major Brigade et Chasseurs de la Cie QG - 2 Ch. C'est en effet à cette occasion que nous dressons le bilan de l'année écoulée et formulons également les voeux pour l'année qui s'annonce.

Fin 95, je disais, lors de cette cérémonie, que l'année écoulée avait été chargée. Fin 96, je me souviens avoir dit que l'année qui se terminait avait été très chargée. Pour cette année qui touche à sa fin je vous dirai donc qu'elle a de loin surpassé l'année 96. Pour que vous puissiez vous rendre compte des activités auxquelles, en totalité ou en partie, nous avons eu le plaisir de participer en 1997, voici d'une manière très succincte un aperçu du travail accompli durant l'année écoulée ...

ENUMERATION

- 06 Jan 97 : Voeux Nouvel an de l'ANCAP à CHARLEROI
- 15 au 17 Jan 97 : * Marche de la solidarité "pour Christian"
* Remise du cadeau de départ au Col BEM
LEJOLY (Comd 7 Bde Mec)
* Dépôt de fleurs au Monument de la Caserne
Trésignies à Charleroi
- 31 Jan 97 : Décès du Cpl Olivier GOSSYE à VUKOVAR

- 03 au 07 Fev 97 : Tir AA à LOMBARDSIJDE
05 Fev 97 : Obsèques du Cpl Olivier GOSSYE à Flénu
10 Fev 97 : Remise de Comdt Bde
01 Mar 97 : Assemblée générale et banquet de l'ANCAP
10 au 13 Mar 97 : CPX Bde
17 au 21 Mar 97 : Ex FAC STORK STORKE
20 Mar 97 : Départ UNTAES IV
25 Mar 97 : Challenge Comd Ops FT
26 au 28 Mar 97 : * Chalancap Cpl GOSSYE
* Journées pédagogiques au Centre FOUR-
CAULT de DAMPREMY
* Remise du chèque à Madame COLET
(présidente de la Ligue Belge de la Sclérose en
plaques)
- 27 Mar 97 : Retour UNTAES III
09 Avr 97 : Messe en la mémoire du Cpl GOSSYE à Flénu
12 au 18 Avr 97 : CPX 1 Div Mec "Active Lion"
06 au 07 Mai 97 : Challenge Col BEM LEJOLY
10 Mai 97 : Souper du 2 Ch à Pied 14-18 à Jumet
20 Mai 97 : Visite à la Force Navale avec l'ANCAP
26 au 30 Mai 97 : Période de camp à LAGLAND
09 au 20 Jun 97 : Période de Camp à VOGELSANG
25 au 27 Jun 97 : Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié
15 Jul 97 : Journée de l'AIM
21 Jul 97 : Te Deum
23 Jul 97 : Départ UNTAES V
28 Jul 97 ← : Retour UNTAES IV
31 Aou 97 : Cérémonie de Commémoration à EPPEGHEM
06 Sep 97 : Cérémonie commémorative à VONECHE
13 Sep 97 : OPEN DOOR de l'ANCAP à CHARLEROI
19 Sep 97 : Fastes Cie QG/2 Ch - EM 7 Bde Mec
07 au 09 Oct 97 : Démo Ecoles-jeunes cadres
15 au 17 Oct 97 : Ex Cie région de THUIN
17 Oct 97 : Inauguration de la Salle Cpl O. GOSSYE à la
Caserne Trésignies à CHARLEROI
27 Oct 97 : Retour UNTAES V
12 Nov 97 : Toast au Roi et Repas de Corps
17 au 28 Nov 97 : Camp de VOGELSANG

- 08 Dec 97 : Inauguration du Monument Cpl Olivier
GOSSYE à VUKOVAR
- 19 Dec 97 : Cérémonie d'adieu à l'Adjudant Chef LATOUR,
Adjudant de Corps de l'EM 7 Bde Mec et Cie
QG/2 Ch
Parade d'investiture du nouvel Adjudant de
Corps, l'Adjudant-Chef WIETKIN

Bien que formées de deux petites unités, sachez cependant que tant le personnel de l'EM Bde que de la Cie QG-2 Ch se sont comportés de manière plus qu'honorable aux différentes activités auxquelles elles ont été confrontées. Comment de tels résultats sont-ils possibles pour de si petites unités ? Je répondrai simplement par une devise qui devrait nous tenir tous à coeur:

"L'UNION FAIT LA FORCE"

En d'autres termes, chaque fois que les militaires de l'Etat-Major de la 7 Brigade Mécanisée et les militaires de la Compagnie Quartier Général - 2 Chasseurs à Pied ont eu à coeur de surmonter leurs petits différents pour s'unir dans l'effort commun, ils ont; ... et permettez-moi l'expression, ... "Pétés des flammes".

Pour 1998, je formule donc le voeu suivant en ce qui concerne essentiellement notre unité: que dans l'esprit et le coeur de chacun d'entre nous fassions une part plus belle à la sagesse, à l'entre aide réciproque et à la coopération pour le plus grand bien de tous.

Et maintenant, à vous tous, amies et amis, Chasseurs et militaires de l'Etat-Major ainsi que de nos unités soeurs, qu'il me soit permis de vous souhaiter une année 98 qui réponde à toutes vos attentes, tant professionnelles que familiales.

C. DUPUIS
Maj
Chef de Corps

Chronique de la Cie QG-2 Ch

Le mot de l'Adjudant de Corps

Après un peu plus de trente-quatre ans de service, j'ai décidé de tirer ma révérence. L'Armée offrant des conditions favorables de dégageant au personnel excédentaire, j'ai opté pour la pré-pension afin de céder la place aux plus jeunes. J'ose espérer que ces mesures seront bénéfiques pour les collègues et qu'elles permettront des possibilités d'avancement.

Au cours de ces années en tant qu'Adjudant de Corps, je me suis efforcé d'exercer cette fonction avec le plus d'équité possible en essayant de faire respecter les droits du personnel mais en exigeant de celui-ci qu'il remplisse sa mission et les tâches confiées avec promptitude et professionnalisme. La position qu'occupe l'Adjudant de Corps est parfois délicate et ambiguë: il navigue entre deux eaux; il est l'intermédiaire entre le pouvoir qui exige et le personnel qu'il dirige. Cette tâche requiert beaucoup de souplesse et de doigté. J'ai tenté d'y parvenir en basant mes relations avec mes collègues et mes supérieurs sur un respect mutuel.

Qu'il me soit permis de vous remercier toutes et tous de m'avoir soutenu, épaulé et aidé à réaliser ma mission. Je souhaite que vous accordiez la même confiance à l'adjudant chef Wietkin.

Je remercie également le colonel Chasseur qui fut pour moi un modèle dans le commandement ainsi que tous les membres de l'ANCAP pour le soutien qu'ils m'ont apporté. J'adresse une pensée toute particulière à Madame Colin, notre Marraine à tous.

Je pars, mais sachez qu'à la moindre occasion, je serai des vôtres.

J. LATOUR
Adjudant-Chef

VUKOVAR le 08 décembre 1997

Inauguration du mémorial Olivier GOSSYE

Olivier GOSSYE aura marqué l'histoire de l'année 1997 à la Cie QG - 2 Ch. En mission humanitaire en ex-Yougoslavie, Olivier tombe sous les feu d'un tireur embusqué à proximité du QG UNTAES à VUKOVAR; c'était le 31 janvier à 10 heures 15.

Depuis cette date fatale, ses camarades de l'unité entretiennent pieusement sa mémoire par toute sorte de manifestations auxquelles ses parents et sa fiancée sont toujours associés.

Le 08 décembre, une superbe stèle était inaugurée à VUKOVAR, à l'endroit-même ou fut mortellement frappé Olivier.

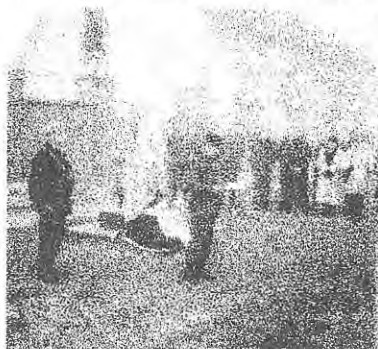
Voici, sous forme de journal de campagne, le récit de cette journée.

- 0745 Hr : Aérodrome militaire de MELSBROEK. Une soixantaine de personnes se prêtent au formalités d'embarquement dans le BOEING de la Force Aérienne. Parmi ces personnes les parents et la fiancée d'Olivier, le Lieutenant-Général SCHOUPS, Commandant UNTAES lors du décès d'Olivier, le Major DUPUIS commandant de la Cie QG - 2 Ch à la tête du détachement d'honneur, la délégation de l'ANCAP (Mr CHASSEUR, DELVOSAL, ROLAND, BALTY)
- 0830 Hr : Le Boeing décolle. Vol sans histoire au dessus des nuages car le ciel est couvert partout
- 10.00 Hr : Arrivée à ZAGREB. Brume. Température: -2°. Formalités douanières. Accueil par le Major FALLAY en mission à VUKOVAR.
- 10.30 Hr : Embarquement dans les bus et mouvement vers VUKOVAR. Le long de l'autoroute on aperçoit des villages détruits et des champs de mines, traces de la tragédie sanglante que fut la guerre civile yougoslave.

- 13.45 Hr : Arrivée au QG UNTAES à VUKOVAR. Accueil chaleureux par le Général-Major HANSET, l'actuel Commandant UNTAES.
Dîner sur le pouce
- 14.45 Hr : Mise en place des troupes et des invités autour de la stèle voilée par un drapeau belge et un drapeau ONU.
- 15.00 Hr : Le Major DUPUIS, ayant pris le Commandement du détachement et salué les invités dont des militaires étrangers en service, rappelle le sens de la cérémonie de ce jour et invite les parents d'Olivier à dévoiler la stèle. Le Lt Gen SCHOUPS, après avoir dit les sentiments d'amitié qu'il éprouvait personnellement pour Olivier, souligne l'absurdité de la tragédie Yougoslave qui a coûté tant de vies, déraciné des populations, attisé les haines.
- 16.00 Hr : Courte réception au mess et signature du livre d'or de l'unité.
- 16.30 Hr : VUKOVAR - ZAGREB en bus
- 20.30 Hr : ZAGREB - MELSBROEK en avion
- 22.00 Hr : Arrivée à MELSBROEK

Impressions

ils rient, les Chasseurs à Pied, ils plaisantent, ils évoquent leurs souvenirs car la plupart ont rempli une mission en Yougoslavie. mais on sent bien qu'Olivier est présent à leur esprit. Quand ils se mettent en place pour l'inauguration, quand ils écoutent les discours, quand ils écoutent les discours, quand les parents dévoilent la stèle, quand les clairons sonnent, les lèvres tremblent d'émotion, les yeux fixent la photo d'Olivier. Ils n'oublieront pas leur copain ...



On l'avait déjà remarqué lors des funérailles d'Olivier, on l'entend encore aujourd'hui: le Général ne cache pas son amitié, il laisse libre cours à son émotion. Ce n'est pas l'éloge funèbre d'un subordonné que l'on entend, c'est l'adieu d'un aîné à

son jeune ami. cela arrive qu'on descende de son piédestal ...

La façade de la caserne est criblée d'impacts des balles témoins des combats récents à VUKOVAR. Les maisons en ruine autour du QG UNTAES disent les souffrances de la population. le silence lugubre interrompu par un ronronnement de moteur, un cri d'oiseau, la voix d'un militaire lançant un ordre ... Atmosphère lourde de l'après-guerre où les blessures sont loin d'être cicatrisées ...

Le monument ... La photo d'Olivier ... son regard fixe à tout jamais ce lieu où il est tombé. La citation en français, en anglais, en croate et en serbe prouve que le monde entier recherche la paix, une paix toujours fragile, toujours menacée par quelques inconscients. Le regard serein d'Olivier, un regard de paix ...



Le nouvel Adjudant de Corps Adjudant-Chef WIETKIN



Il s'engage comme volontaire le 02 septembre 1968 et est affecté à l'Ecole Technique

Le 01 octobre 69, il souscrit un engagement comme candidat sous-officier à DINANT (ECSOFA) et le 01 Septembre 70 rejoint l'ETR à VILVORDE où il suit la formation de construction des Transmissions.

Le 30 août 1971, nommé sergent, il est désigné pour le 4 Bn TTr Cie CTRZ où il exerce la fonction d'opérateur Faisceaux Hertzien jusqu'en 1975, date à laquelle il choisit de suivre une conversion comme réparateur CH/Termineur.

Le 04 octobre 76, sa formation terminée, il fait mutation à la 14 Cie TTr, qu'il ne connaîtra que quelques mois car le 01 août 1977, il est affecté au Peloton Tr de la Cie QG de la 7 Bde Inf Bl. Au sein de ce Pl il exerce la fonction de Chef d'atelier pendant 19 années et celle d'Adj de Pl pendant 1 an.

Né à BIHAIN le 03 juillet 1952, Arthur WIETKIN est marié et père de 3 enfants : Catherine, Aurélie et Benjamin. La famille est installée à CHARNEUX-NASSOGNE.

Le 19 décembre 1997, il devient Adjudant de Corps succédant ainsi à l'Adjudant Chef LATOUR qui, profitant des mesures de dégagement nous quitte définitivement le 01 janvier 1998.



Assemblée Générale 1998

Comme annoncé dans le précédent Cor de Chasse, l'assemblée générale 1998 aura lieu le 28 février 1998 à l'école de la GARENNE à CHARLEROI à 11 Hr.

1. En voici l'ordre du jour :

- ⊗ Introduction par le Président
- ⊗ Rapport des activités par le Secrétaire
- ⊗ Bilan financier 1997 et budget 1998 par le trésorier
- ⊗ Rapport gestion musée par le Directeur du Musée
- ⊗ Projets 98
- ⊗ Election et/ou réélection des membres du Conseil d'administration
Sont sortants et rééligibles
Mr BASTIN, SOMME, CHARLIER, DUBOIS, VANHAMME
- ⊗ Divers et questions

2. Candidatures à un poste d'administrateur

Les personnes désireuses de faire partie du Conseil d'Administration sont invitées à présenter leur candidature en adressant le formulaire Ann A au Président de l'ANCAP AVANT le 31 janvier à condition d'être en règle de cotisation

3. Les personnes empêchées de participer à l'assemblée générale peuvent donner procuration à un membre de leur choix en adressant le formulaire Ann B au Président de l'ANCAP AVANT le 20 février à condition d'être en règle de cotisation

4. le texte ci-dessus tient lieu d'invitation à participer à l'Assemblée Générale.

11 novembre

Nous reproduisons un extrait du discours de Mr MARCHAND, Président FNC BIERGE à l'occasion du 11 novembre.

Mes chers Amis,

Comme, en ce jour du 11 novembre, qui commémore la fin de la guerre 14/18 ne pas se souvenir avec émotion des longues années de deuil et de souffrances, vécues si durement et sacrifiées si cruellement. Comment de pas rendre un hommage appuyé à toutes les victimes qui refusèrent sans compromis, l'indignité de la privation de liberté.

Nous nous inclinons devant la mémoire de nos amis, et nous appelons tous les peuples du monde, au moment où renaissent de mortels dangers, à garder le souvenir lucide des événements survenus il y a plus de 50 ans.

Cette journée commémorative ne peut s'arrêter aux seules limites du souvenir, quelques nobles soit elles. Nous devons apporter notre témoignage pour rappeler à ceux qui n'ont pas connu cette période, combien la haine de l'autre est un mal qui déshonore le genre humain.

Et je voudrais terminer en vous lisant quelques phrases écrites par un prisonnier du camp d'extermination de Dachau et qui a survécu après sa libération :

*Quand ils sont venus chercher les communistes,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas communiste.*

*Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas syndicaliste.*

*Quand ils sont venus chercher les juifs,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas juif.*

*Quand ils sont venus chercher les catholiques,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas catholiques.*

*Puis ils sont venus me chercher
et il ne restait personne pour dire quelque chose*

A méditer

COTISATION 1998

Le montant de la cotisation reste inchangé : 250 francs au minimum à verser à l'aide du bulletin de versement annexé au

CCP N° 000-199352-17 de l'ANCAP
Rue Try Marais N°144
5651 TARCIEUNE

Nous vous demandons de ne pas tarder à vous exécuter pour faciliter le travail !

Dates a retenir en 1998

- 28 février : Assemblée Générale et Banquet (tous les détails figurent dans le Cor de Chasse n°99 et une synthèse est reprise dans le présent numéro).
- 18 avril : Séance Académique et Concert à l'Hôtel de Ville de CHARLEROI à l'occasion du 30^e anniversaire de l'ANCAP
- 30 août : EPPEGEM-PONT BRULE
- 05 septembre : VONECHE
- 11 septembre : FASTES Cie QG-2 Ch à CHARLEROI
- 12 septembre : Journée du Patrimoine
- 16-18 octobre : Journées de la Philatélie au Palais des Expositions de Charleroi. Cette manifestation organisée avec la collaboration du Palais des Expositions et de l'ANCAP est également une bourse qui intéressera de nombreux philatélistes.

Assemblée Générale et Banquet du 28 février 98

N'oubliez pas de réserver cette date pour les retrouvailles de tous les Chasseurs et de leurs amis.

Cette année, cette journée revêt une signification particulière: nous fêterons à cette occasion le 30^{ème} anniversaire de l'ANCAP.

Toutes les données relatives à cette journée vous ont été communiquées



dans le numéro précédent du Cor de Chasse.

Néanmoins, pour les distraits, nous nous faisons un plaisir de récapituler
l'ESSENTIEL

ou ?

**Ecole de la Garenne
rue de LODELINSART à CHARLEROI**

Quand ?

Samedi 28 février 1998 à 1200 Hr

Combien ?

Adulte : 950 francs

Enfant (-12 ans) - 500 francs

à verser au CCP N° 000-0199352-17 de ANCAP

Try des Marais 144

5651 TARCIEPNE

**AU PLUS TARD pour le 14 février 98
avec mention Banquet**

Avis aux anciens

Il est possible d'obtenir une copie du bonnet de police troupe des Chasseurs à Pied qui a été porté jusqu'en 1940.

Il s'agit donc bien du bonnet kaki avec "floche" verte portant le numéro du Régiment surmonté éventuellement de la couronne royale.

Le prix est de 1.100 francs (frais de port 250 francs). Ceux qui le souhaitent peuvent s'adresser au Quartier Maître Dominique HENRARD, tél 050-544039 (après 18.00 Hr)

Esprit, Traditions et Souvenirs

le 1 Ch a MOST-LEZ-ROULERS le 2 octobre 1918

Monsieur Patrice REUL de CHATELET a eu l'amabilité de nous faire parvenir la photocopie d'une petite brochure éditée dans l'entre-deux-guerres et qui relate les combats du 1^{er} Chasseurs à Pied durant la première guerre mondiale. Il s'agit de "la vie d'un Régiment belge pendant la guerre 1914-1918", ouvrage rédigé par le Capitaine RIFFONT. Grâce à ce document dont il sera fait de larges extraits nous verrons ce qui a valu au 1 Ch (dont le drapeau est déjà décoré de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold pour le combat de MERCKEM le 17 avril 1918) la citation "MOST-LEZ-ROULERS"

Les préalables

Après 4 ans de garde à l'YSER, le 28 septembre 1918, débute l'offensive finale. Le Général JACQUES de DIXMUDE commande le groupement centre d'attaque composé de la 3^e Division d'Armée (dont fait partie le 1 Ch) et d'une armée française. L'objectif du groupement est ROULERS.

Le 28 septembre à 0530 Hr, après une préparation d'artillerie de 3 heures, l'infanterie alliée se porte à l'attaque de la crête des Flandres qui constitue la position principale de la défense allemande.

Le 30 septembre, à l'aube, la crête principale est enlevée et le 1^{er} Chasseurs se lance à la poursuite de l'ennemi dans la direction de HOOGLEDE. Néanmoins, tous les efforts pour percer en direction de ROULERS restent vains.

Dans la nuit du 01 au 02 octobre, le 1Ch est en positions à l'EST de OOSTNIEUWKERKE. Pendant la journée du 01 octobre, l'ennemi a fait un emploi abondant d'obus à gaz. Toutes les voies de communication sont battues avec violence. Les positions que nous tenons sont bombardées par obus de gros calibres, pendant que des rafales de mitrailleuses fauchent tout le terrain qui s'étend entre nous et l'ennemi.

Depuis 4 jours nos hommes ont passé la nuit à la belle étoile, sans abris, ils n'ont plus reçu ni nourriture ni boisson. Le temps est épouvantable; ils sont trempés jusqu'aux os.

C'est dans ces circonstances que parvient le 02 octobre à 02.30 Hr l'ordre d'attaquer dans la direction de ROULERS, ARDOYE, PITKEN et THIELT.

L'attaque de nuit doit se faire par surprise sans aucune préparation d'artillerie et doit être poussée le plus loin possible pour réaliser la percée.

L'objectif

La position à enlever constitue la seconde ligne de défense allemande située à environ 4 Km devant ROULERS. Devant le 1 Ch, et précédée d'un vaste glacis, la position ennemie est constituée d'un grand nombre de trous d'obus soigneusement transformés en nids de mitrailleuses et échelonnés en front et en profondeur.

Le hameau de MOST est fortement organisé: chaque ferme est

aménagée pour la défensive et garnie de mitrailleuses. Des abris bétonnés, avec créneaux de tir renforcent encore la position.

De nombreux réseaux de barbelés d'une hauteur moyenne de 75 cm interdisent toute approche; certains s'étendent sur 50 m de profondeur.

En arrière de la ligne de défense, un autre réseau très dense et profond est destiné à arrêter l'assaillant si celui-ci s'est emparé du hameau. Entre cet alignement et ROULERS, chaque ferme, chaque bosquet, chaque abri, chaque ruine cachent des mitrailleuses abondamment pourvues de munitions. Tous ces centres de résistance sont réunis par des réseaux formant courtines. L'ensemble de cette position défensive s'étend sur une profondeur de 2 à 3 Km. La zone des batteries d'artillerie allemandes se trouve à proximité immédiate de ROULERS

Le dispositif d'attaque

Pour cette opération de nuit, le Colonel AEM LECLERCQ, Commandant du Régiment, qui dispose d'un front d'attaque de 2 Km, décide de placer ses 3 bataillons en ligne, chacun d'entre eux ayant 2 compagnies avant et une en réserve, les compagnies de mitrailleuses étant chargées du soutien de l'attaque.

Le 1 Ch a, à sa droite un Régiment belge de la 6e Division et à sa gauche, un Régiment français, le 152 RI. Derrière le 1 Ch, doit progresser le 14 Li

L'attaque

A 03.30 Hr, dans le plus grand silence, débute la phase de mise en place: les unités quittent les tranchées et vont se ranger en petites colonnes à distance d'assaut de la position ennemie. Jusqu'à présent et grâce à l'obscurité et au silence de la progression, l'ennemi ne se doute de rien: ses mitrailleuses se sont tues depuis quelques temps mais son artillerie continue à bombarder avec acharnement les positions que les attaquants viennent de quitter.

Nos chasseurs progressent lentement vers la parallèle de départ où tous mettent baïonnette au canon et contrôlent leurs grenades. L'attaque proprement dite débute à 04.00 Hr, à l'arrivée aux premiers réseaux de barbelés. Jusqu'alors, la progression n'a pas encore été détectée par l'adversaire qui, surpris, est abordé à la baïonnette.

Néanmoins la réaction allemande ne tarde pas: les mitrailleuses ouvrent un feu d'enfer et un barrage violent s'abat sur nos colonnes d'assaut. Mais l'élan est donné, la progression continue sous un feu intense. Le temps manque pour cisailer les réseaux qui sont enjambés dans la foulée.

Vers 04.30 Hr les Chasseurs sont dans la position ennemie où s'engage, à l'arme blanche, un combat court mais sanglant. En 10 minutes les différents points d'appui sont nettoyés à la baïonnette.

A ce moment, du côté belge, pas un coup de canon, pas un coup de fusil n'a été tiré, pas une grenade n'a été lancée! Toute l'attaque a été exécutée à l'arme blanche.

Après une courte réorganisation, la progression reprend et les réseaux de barbelés situés en arrière du hameau de MOST sont franchis, à nouveau sous le feu ennemi.

A ce moment un violent bombardement par obus à gaz s'abat sur les Chasseurs qui mettent les masques et ... continuent l'attaque. A 05.00 Hr, les derniers barbelés sont franchis, mais tous les nids de mitrailleuses situés entre MOST et ROULERS couvrent le terrain d'une nappe de balles.

Les Chasseurs sont en plein territoire inconnu, il fait toujours nuit et les seuls points de repère sont les incendies de ROULERS. Mais il n'y a aucune hésitation à avoir, nos ordres sont formels: dirigées par leurs chefs, les petites colonnes continuent leur marche et seuls les cris de "En avant, En avant" dominent parfois le tumulte de la bataille. Heureusement, l'ennemi ne peut faire usage de son artillerie dans cette région (NDLR: vraisemblablement par manque de renseignements sur l'avance réelle de l'attaque).

La grenade fait maintenant partout son oeuvre: grenades offensives, grenades défensives et grenades à fusil ont rapidement raison des mitrailleurs accrochés à leurs pièces. La progression continue, foudroyante. C'est une lutte à mort. Vers 0600 Hr, cette zone épouvantable enfin franchie, les Chasseurs abordent LA POSITION DE L'ARTILLERIE ALLEMANDE ! Le front est percé. ROULERS est à nous !

Au lever du jour, le 1 Ch constate qu'il est totalement isolé aucune troupe amie ni à sa gauche, ni à sa droite, ni derrière lui ! Il est seul parvenu à enfoncer les lignes ennemies.

La progression continue néanmoins jusqu'à 06.30 Hr, le Régiment n'est plus qu'à 1 Km de la ville au moment où les réserves allemandes entrent en scène.

Le 1 Ch se trouve au milieu d'un cercle de feu. Il faut battre en retraite tout en combattant. L'ennemi ne laisse aucun répit; l'intensité de son feu est telle qu'il faut ramper pour échapper à la mort. Les pertes sont sévères.

Vers 07.30 Hr après une courte réorganisation à MOST, le 1 Ch se replie jusqu'à OOSTNIEUWKERKE où il rencontre 2 autos-mitrailleuses qui auraient dû appuyer son attaque.

Le repli a coûté au Régiment le tiers de ses combattants. Cette attaque du 02 octobre 1918 a valu au 1 Ch d'être cité à l'Ordre du Jour de l'Armée et d'épingler sur son drapeau la citation MOST-LEZ-ROULERS.

Le texte de cette citation est reprise "in extenso" dans le N°96, page 16 du Cor de Chasse

La Fortification

LA LIGNE MAGINOT (suite)

Le petit ouvrage

Après avoir examiné les caractéristiques de la casemate d'intervalle (ou casemate de mitrailleuses) nous abordons l'examen d'un élément plus important de la Ligne Maginot : le petit ouvrage dont l'abréviation française est PO et n'a donc rien à voir avec la nôtre signifiant "poste d'observation"

Il n'est pas aisé de choisir un modèle-type de PO tel qu'il était initialement prévu. En effet, un grand nombre de réalisations ne sont constituées que par les premiers blocs d'un futur gros ensemble et dont les travaux ne se sont pas poursuivis par manque de temps et surtout d'argent !

Citons à titre d'exemple le PO du KERFENT dans le secteur fortifié de FAULQUEMONT. Alors qu'il devait constituer un puissant ouvrage de 15 blocs et disposer d'une débauche d'artillerie (une douzaine de canons et de mortiers regroupés dans 3 tourelles à éclipse et 2 casemates d'artillerie). Il sera finalement réduit à 4 blocs et son armement principal consistera en une tourelle à éclipse pour armes légères !

Sur les 35 PO construits depuis la Mer du Nord jusqu' y compris les VOSGES, seuls 3 correspondent rigoureusement à la conception initiale.

Pour répondre aux critères préétablis, un PO doit:

- comporter un bloc d'entrée situé en dehors et en arrière de la ligne de feu
- se composer d'un nombre de blocs actifs déterminé par le terrain en fonction des possibilités de tir et d'observation
- disposer d'une galerie principale partant du bloc d'entrée et se

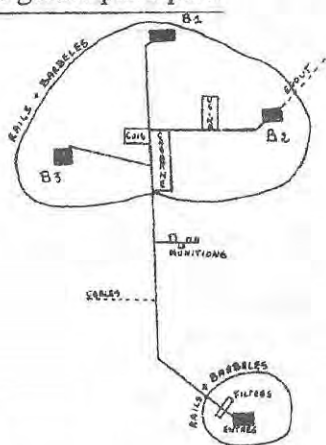
- raccordant à des galeries secondaires menant au pied de chaque bloc actif
- avoir ses oeuvres vives (galeries, PC, logements, munitions, machinerie) profondément enterrées sous une couche de protection variable en fonction de la nature du sous-sol (de 12 m à 30 m et plus)
 - recevoir comme armement principal une tourelle à éclipse pour armes légères et ultérieurement (!) une tourelle également à éclipse pour 2 mortiers de 81 mm à chargement par la culasse.
 - être à l'abri des gaz de combat et autres fumées toxiques grâce à un système de surpression, de ventilation et de filtrage performant
 - bénéficier d'une autonomie logistique lui permettant de tenir un certain laps de temps sans ravitaillement venant de l'extérieur (vivres, munitions, eau, fuel etc...)
 - pouvoir compter sur l'appui d'artillerie d'au moins un gros ouvrage ce qui sous-entend de bonnes liaisons (radio et téléphone)

La réalisation des PO s'écartera de la conception initiale :

- la grosse majorité de ceux-ci ne disposera pas d'un bloc d'entrée pour éviter les coûts de la fouille et de la construction de ce bloc et de la galerie principale. L'accès à l'ouvrage se fera par le bloc actif situé le plus à l'arrière, mais pratiquement sur la ligne de feu.
- seuls 2 PO disposeront d'une tourelle à éclipse pour 2 mortiers de 81 mm et seront élevés au rang de GROS OUVRAGES ! 3 autres seront armés de mortiers de même type, groupés par deux, installés en sous-sol et dont les créneaux offrant un champ de tir de 45° s'ouvrent au fond du fossé diamant, ce qui les rend totalement indétectables mais limite leur secteur d'intervention
- certains blocs ne seront pas reliés par galerie au PO proprement dit
- la mise en place de certaines installations intérieures importantes n'est pas terminée: le puits qui relie le niveau supérieur de chaque bloc actif à celui de la galerie est

- normalement équipé d'un escalier qui s'enroule autour d'un monte-charge; dans de nombreux blocs, ce monte-charge n'est pas installé.
- au PO de LA FERTE, dans le secteur fortifié de MONTMEDY, toutes les oeuvres vives sont concentrées à l'étage inférieur des blocs et non pas à 35 m de profondeur, au niveau de la galerie reliant les 2 blocs de l'ouvrage.
- de nombreux PO seront de portée de l'appui d'artillerie des gros ouvrages avec les conséquences tragiques que l'on devine.

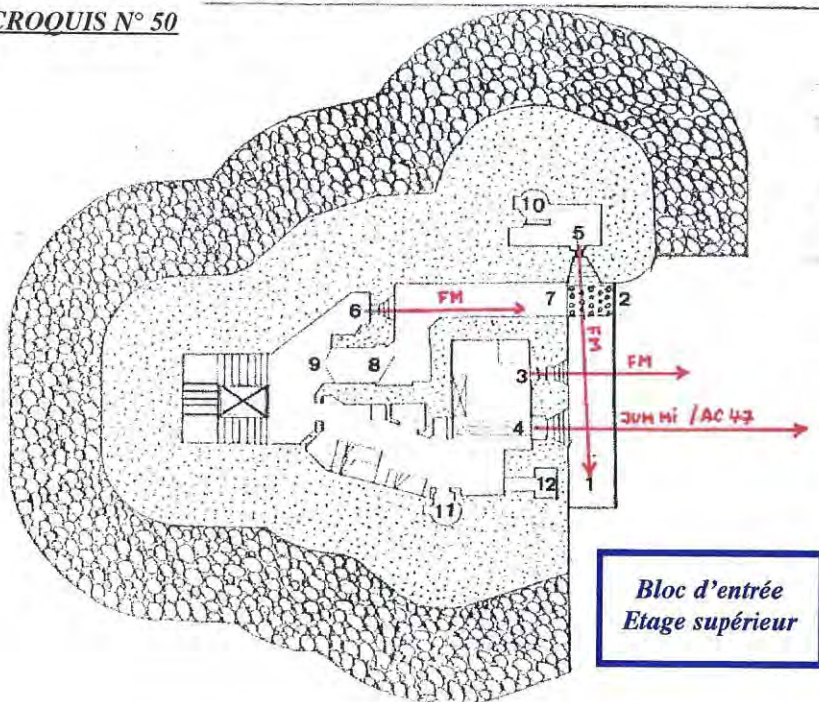
Le PO de BOUSSE (croquis N°49) situé dans le secteur fortifié de BOULAY a été construit suivant les données initiales des concepteurs. Ancré entre les gros ouvrages du MICHELSBERG et d'ANZELING, il peut bénéficier de la part de ceux-ci d'impresionnants appuis d'artillerie et de mortiers (6 tourelles à 2 tubes et une pièce sous créneau). Il est un des 5 PO pourvu d'un bloc d'entrée et d'une galerie principale.



CROQUIS N° 49
PO DE BOUSSE

L'examen de ses différents blocs actifs nous offre un éventail des possibilités d'équipement et d'armement d'autres PO.

En surface, BOUSSE se compose d'un bloc d'entrée, d'un bloc destiné à l'observation (B1), d'un bloc d'infanterie (B2) et d'un bloc d'infanterie surmonté d'une tourelle de mitrailleuses (B3)



- Le bloc d'entrée (croquis N°50)

Ce bloc se présente sous la forme d'une masse de béton armé n'ayant que deux faces visibles : une paroi verticale, contenant l'entrée proprement dite et la dalle sommitale. Le restant du bloc est enfoncé dans la masse de terre et de rocailles qui complète le relief local. Précédée du traditionnel FOSSE DIAMANT (1) franchi à l'aide d'une PASSERELLE métallique éclipable (2) l'entrée est défendue en front par une chambre de tir percée de DEUX créneaux: un créneau FM (3) et un autre (4) équipé en alternance d'un jumelage Mi REIBEL ou d'un canon anti-char de 47 mm (comme dans la casemate d'intervalle).

La défense rapprochée est confiée à DEUX FM; un premier en (5) prenant d'enfilade le fossé diamant, le second en (6) tirant à travers la grille en (7). Une porte blindée étanche (8) et une seconde porte étanche (9) constituent sas et assurent la surpression. Après la seconde porte, on accède au puits commun

à l'escalier et au monte-charge conduisant vers les dessous.
La façade du bloc accueille également une prise d'air pur pouvant, en cas d'attaque par gaz, être branchée sur la salle des filtres située dans les dessous, à proximité du bloc d'entrée.
La partie supérieure de la façade est garnie d'isolateurs sur lesquels repose horizontalement l'antenne radio de l'ouvrage.
Le sous-sol du bloc d'entrée abrite entre autres le dispositif de ventilation.
La dalle recouvrant le bloc, d'une épaisseur de 2,50 m est défendue par une cloche GFM (10) armée d'un FM et d'un mortier de 50 mm. Une cloche lance grenades (11) aurait dû être équipée d'un mortier de 60 mm dont les essais n'ont pas abouti.
Le cuirassement de cette cloche, noyé dans la dalle, et percé d'une embrasure verticale en forme de diabolo était donc sans objet. L'orifice destiné au mortier a été obturé par une plaque de blindage.
Une cheminée (12) affleure également au ras de la dalle : elle rejette à l'extérieur l'air vicié de l'ouvrage et les fumées de gasoil de la machinerie

- Le bloc I

Seule la dalle de ce bloc émerge du terrain environnant. protégée dans la direction dangereuse par une cloche GFM traditionnelle, une cloche d'observation munie d'un périscope traversant le plafond du cuirassement et de trois épiscopes garnissant trois créneaux obturables offrant chacun un secteur de 72°, est destinée essentiellement à l'observation et ne dispose d'aucun armement.

Deux petites prises d'air cuirassées émergent de la dalle: une aspire l'air frais, l'autre rejette l'air vicié. ces prises d'air sont communes à tous les blocs dont seule la dalle est apparente.

A l'intérieur du bloc, outre le puits dans lequel se trouve l'ensemble escalier et monte-charge, sont installés en profondeur les systèmes de ventilation, de filtrage de l'air, les portes étanches pour réaliser la surpression, ainsi que des locaux de repos pour une partie des occupants du bloc. Tous les PO ne sont pas systématiquement équipés d'un tel bloc. Dans le cas de

BOUSSE, l'observatoire fonctionne non pas seulement au profit de l'ouvrage, mais aussi et surtout pour l'ensemble du sous-secteur défensif

- Le bloc II

Il s'agit d'un ouvrage d'infanterie dont la configuration est pratiquement identique à celle de la casemate d'intervalle qui a été détaillée dans un article précédent.

Les différences essentielles sont :

- une dalle plus épaisse : 2,50 m de béton armé au lieu de 2 m
- La suppression de la porte d'entrée remplacée par une issue de secours qui s'ouvre dans le fossé diamant
- la réunion du bloc à l'ouvrage par l'entremise d'un ensemble escalier + monte-charge ce qui évite la nécessité de stockage de vivres et le creusement d'un puits d'eau potable. Néanmoins, et en cas de déficience des installations principales de l'ouvrage, le bloc dispose toujours de ses propres moyens de ventilation, d'aération et de filtrage de l'air gazé.

En ce qui concerne le bloc II de BOUSSE, son armement est concentré dans une chambre de tir traditionnelle à deux créneaux (un jumelage Mi et un second jumelage interchangeable avec un canon anti-char de 47 mm) et dans deux cloches GFM (chacune à 1 FM et 1 mortier de 50 mm)

- Le bloc III

Nous avons à nouveau affaire à un bloc d'infanterie à une chambre de tir, défendu en superstructure par deux cloches GFM et une tourelle de mitrailleuses à moteur électrique commandant tous ses mouvements. Cette tourelle à éclipse d'un diamètre extérieur de 1 m 98 a une épaisseur de blindage de 30 cm et un poids total de 96 tonnes (dont 65 tonnes pour la partie mobile). Elle est armée du jumelage REIBEL auquel, en 1940, un tube anti-char de 25 mm devait être ajouté par les arsenaux. Comme tous les blocs-tourelles constituent une cible prioritaire

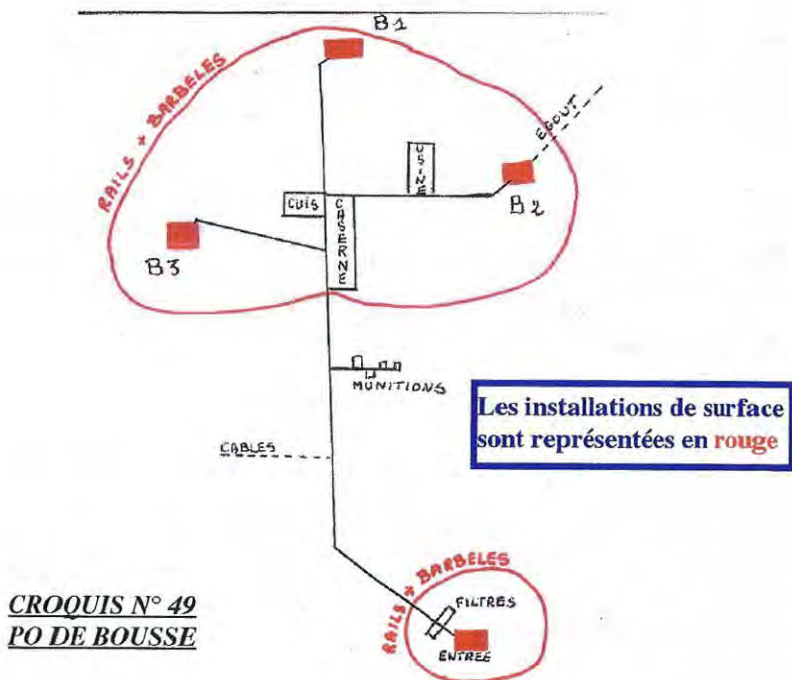
pour l'attaquant, ceux-ci bénéficient de la protection maximum: la dalle a une épaisseur de 3,50 m de béton armé ce qui la met à l'abri des obus de 420 mm !

En ce qui concerne la tourelle, il convient de signaler que tous les ouvrages ne disposent pas du même type de cuirassement :

- 12 tourelles à éclipse pour 2 canons de 75 mm datant d'avant 1914 sont transformées : chacune des deux embrasures privées de son canon est armée d'un trumelage (1 jumelage REIBEL et 1 canon de 25 mm). Une telle tourelle est donc armée de 4 mitrailleuses et de deux canons antichars.

- une nouvelle tourelle à éclipse pour armes mixtes commençant à être installée en 1940. Armée d'un trumelage identique au précédent, elle était de plus dotée d'un mortier de 50 mm pouvant tirer même en éclipse, l'embrasure de cette arme se trouvant en bordure de la toiture de la tourelle.

Après avoir examiné les oeuvres de surface, nous passons maintenant à l'étude des dessous en nous aidant du croquis N°49.



Au pied du puits du bloc d'entrée s'ouvre la galerie principale conduisant aux différentes parties de l'ouvrage. A l'endroit où cette galerie fait un coude, se trouve une caponnière FM tirant en enfilade en direction de l'entrée.

En continuant la progression, on rencontre sur la gauche les gaines d'entrée des câbles : il s'agit de l'arrivée des lignes téléphoniques reliant l'ouvrage à tous ses voisins et aux troupes d'intervalle. Normalement, il était prévu de fournir aux PO du courant à haute tension par lignes enterrées. Ce projet n'a pas été réalisé. Plus loin, sur la droite se trouvent les alvéoles constituant le dépôt de munitions. Il s'agit du dépôt principal. Des dépôts annexes plus limités sont installés à proximité des pieds des monte-charges alimentant les blocs. Le restant des munitions est directement accessible dans les chambres de tir et dans le bloc-tourelle.

Nous débutons à présent la visite de la caserne qui, comme tous les autres locaux des dessous est conçue pour résister à tout bombardement par projectiles lourds; elle est constituée d'un ensemble modulaire de locaux voûtés de 8 m de long par 4 m de large avec couloirs de communication, portes étanches (surpression). Elle est équipée du chauffage central et dispose d'une centrale de ventilation (arrivée d'air frais et évacuation de l'air vicié).

Elle accueille entre autres le PC de l'ouvrage avec toutes ses annexes : bureau de tir, central téléphonique, l'infirmerie avec salle d'opération, locaux de décontamination des gazés et enfin les logements pour une partie de la garnison et les installations sanitaires (lavoirs, douches, WC).

Comme l'organisation de la vie dans l'ouvrage a été copiée sur celle des navires de la Marine Nationale, la garnison, qui porte le nom d'équipage travaille avec le système de quart : pendant qu'une partie de la garnison est aux postes de combat, une partie est de piquet dans les locaux à l'étage inférieur des blocs où de petites chambres de repos sont aménagées, le restant étant dans la caserne où il constitue l'équipe de repos. A BOUSSE, les effectifs de l'équipage s'élèvent à 4 officiers, 138 sous-officiers et soldats.

A portée immédiate de la caserne se trouve la cuisine qui outre les moyens de cuisson regroupe magasins de vivre, boucherie, magasins à légumes, lavoirs pour la vaisselle etc... Non loin de la cuisine et de la caserne sont installés de vastes réservoirs d'eau potable alimentés par pompes électriques. Par manque de locaux assez vastes, il n'existe pas de réfectoire : les repas sont pris soit aux postes de combat, soit dans les chambres et dans certains ouvrages dans une galerie équipée de tables éclipables.

L'usine constitue un des centres vitaux d'un PO. Elle est chargée de fournir l'énergie électrique à l'ensemble de l'ouvrage : éclairage, fonctionnement des monte-charges, rotation, mise en batterie et éclipse de la tourelle de mitrailleuses, alimentation du poste émetteur-récepteur, fonctionnement des projecteurs extérieurs des blocs. Cette énergie nécessaire est dispensée par deux groupes électrogènes principaux et un groupe auxiliaire alimentés par des réservoirs de fuel assurant une autonomie de 3 mois. L'eau de refroidissement des groupes est utilisée dans le circuit de chauffage central. Les gaz d'échappement de l'usine sont évacués par un gros collecteur débouchant dans la cheminée du bloc d'entrée.

L'usine comporte également d'autres locaux (forge, poste de soudure etc...) Un dernier problème restait à résoudre : l'évacuation des eaux usées et des eaux d'infiltration. Les constructeurs ont dû donner une pente légère à leurs travaux de fouille et diriger les eaux vers un système d'égouttage.

L'examen du PO de BOUSSE nous a permis de passer en revue les différentes parties de cet ensemble. Mais qu'en est-il d'un ouvrage plus concentré ?

Prenons comme exemple le PO de BOIS DU FOUR dans le secteur fortifié de la CRUSNES. Bien que ne comportant qu'un bloc, son équipage se compose de 2 officiers, 135 sous-officiers et soldats et son armement ne laisse pas à désirer : il est pourvu de 2 chambres de tir opposées, chacune à 2 jumelages mitrailleuses et 1 canon de 47 mm antichar. Sous la chambre de tir de droite et avec leurs créneaux débouchant dans le fossé diamant, 2 mortiers de 81 mm à chargement

par la culasse peuvent tirer latéralement dans un secteur de 45°.

La défense de l'entrée est confiée à un créneau pour jumelage mitrailleuse ou c47 mm et à 2 créneaux FM. Sur la dalle sont ancrées la tourelle à éclipse pour mitrailleuses, 2 cloches GFM (avec FM et mortier de 50 mm) et une cloche d'observation.

Toute la vie de l'équipage est concentrée dans les deux étages du bloc. Les dessous de l'ouvrage n'ont pas été creusés; seul un escalier a été amorcée jusqu'à 30 m de profondeur : l'emplacement de ce PO était initialement prévu pour y installer un puissant ouvrage d'artillerie armé de 4 tourelles à éclipse armées chacune de 2 pièces !

Après avoir disséqué la casemate d'intervalle et le petit ouvrage, nous aborderons la pièce maîtresse de la Ligne MAGINOT : l'ouvrage d'artillerie ou GO.

Echos du Musée

Les réalisations de 1997

On vous annonçait en avril que c'était possible pour septembre 97. Eh bien, c'est fait.

Il y a eu remaniement des vitrines afin de présenter dorénavant une trilogie évoquant les Chasseurs durant la campagne 14-18 :

- celui de la mobilisation en août 14
- tel que derrière l'YSER durant l'hiver 14/15
- celui du 11 novembre 1918 (avec sonorisation)

NYAKA venir voir si cela en valait la peine ! ...

Un don remarquable au Musée

Monsieur DELADRIERE nous a offert une oeuvre de son père, soldat patrouilleur au 2 Chasseurs à pied en 1914-18 et élève de l'Académie de peinture de MONS avant la guerre.

Il s'agit d'une relève au poste N°8 du 2 Ch, à RAMSKAPELLE, en mai 1916.

Ce tableau est saisissant, d'autant plus qu'en le regardant attentivement, on s'aperçoit qu'en première ligne, le patrouilleur DELADRIERE ne disposait sûrement pas de l'aimable attirail que les peintres du temps de paix trimballent avec eux. En effet : comme support, il a utilisé un papier quelconque ... qu'il a été obligé de replier pour le ramener. Comme couleurs, il ne devait disposer que d'un peu de bleu mais il a réalisé un éventail de tons de brun avec ... du café.

Un peu de patience: il faut un autre remaniement dans le musée pour présenter cette oeuvre de façon digne.

Un DBT !

Les anciens de 1940 se souviennent tous de cette arme organique dans les pelotons de fusiliers de l'époque. Il y a dorénavant un DBT au Musée.

KEKSEKSA ?

DBT, ce sont les initiales des trois officiers belges (Denis, Bertrand, Troisfontaine) qui ont conçu cette arme remarquable qui est un lance grenades. D'une portée maximum de 585 m, l'arme avait une grande efficacité, faisant office de mortier léger.

Dans chaque peloton d'infanterie qui, à l'époque comptait 65 hommes, il y avait une section de 3 DBT : 1 chef de section et 3 équipes de 3 hommes. Au total : 10 hommes dans la section.

Et devinez comment on surnommait les 10 hommes de la section DBT ?... **Les Dix Bêtes Types !**

Et ces problèmes de toiture ???

Une solution est en vue ! Le collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de CHARLEROI en a prévu le remplacement. La procédure d'adjudication est en cours.

Dons pour notre bibliothèque

Monsieur Patrice REUL de la police de CHATELET nous a aimablement transmis une copie de "La vie d'un Régiment Belge pendant la guerre 1914-1918". Cet ouvrage, écrit par le Capitaine retraité RIFFONT, relate les faits d'armes du 1er Chasseurs à Pied. Grâce à ce don, nous relatons dans la présente revue le combat de MOST-LES-ROULERS.

Madame VAN HOECKE a eu la délicatesse de nous confier le GULDEN BOEK DER VUURKAART (le livre d'or de la carte du Feu) de son père, Monsieur Alfons VAN HOECKE ancien du 2 Chasseurs à Pied de 1915 à 1918, titulaire de Sept chevrons de front et de la Croix de Guerre avec Lion.

Tous nos remerciements à ces deux donateurs.

Humour



Enfin une histoire française

Sous-officier instructeur dans un peloton d'élèves-brigadiers, je leur donnais cours sur les différents types d'armes, puis je les interrogeais par écrit.

Après leur avoir parlé de la vieille mitrailleuse française HOTSCHKISS je passai à la mitrailleuse américaine 12,7. Quelle ne fut pas ma surprise, en corrigeant les copies, d'en trouver une qui portait le titre "MITRAILLEUSE DOUCETTE".

Certain d'avoir affaire à un plaisantin, je lui fis écrire le nom de l'arme au tableau : il écrivit encore DOUCETTE.

Lorsque la classe éclata de rire, croyant avoir commis une faute d'orthographe, il effaça le C et le remplaça par deux S !



Fort en maths

L'instituteur : il y a 10 mouches sur la table, vous en tuez une. Combien en reste-t-il ?

L'élève : Une, celle qui est morte !

Entre artiste

- Votre fils joue du violon, votre fille du piano, votre femme chante, et vous?

- Je souffre en silence ...



Amour toujours

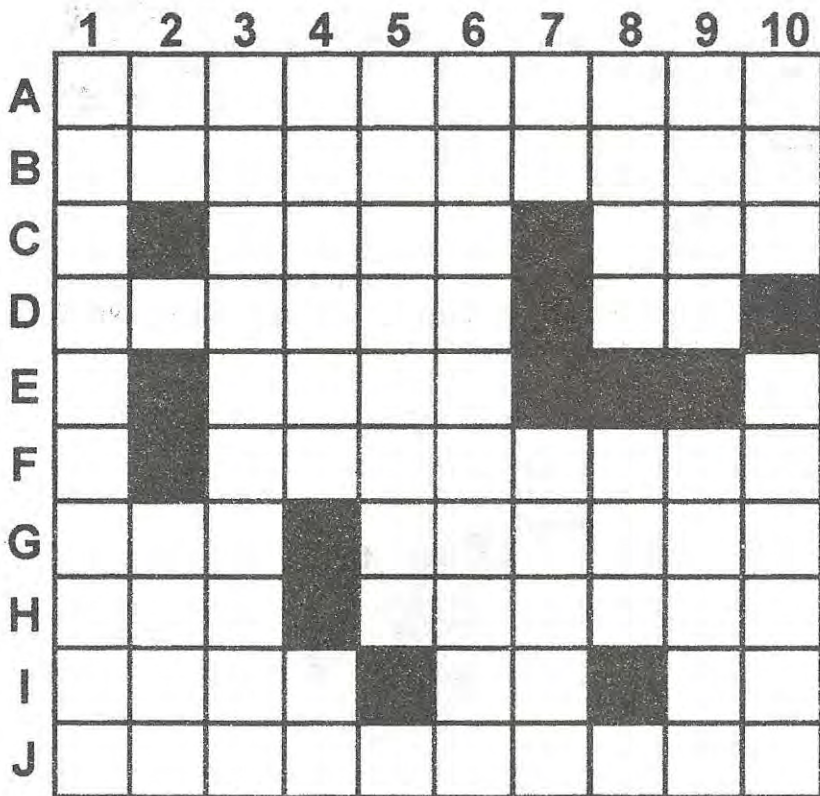
Nous étions, ma femme et moi, dans un élégant restaurant pour célébrer notre 5e anniversaire de mariage. Le dîner terminé, je lui demandais si elle était prête à tout recommencer.

Oui, bien sûr, répondit-elle, mais cette fois je prendrais le homard grillé!



Si vous avez résolu le problème de mots croisés du numéro précédent, c'est que vous êtes très fort. En effet, la disposition de la grille n'était pas celle correspondant aux définitions ! Nous rectifions le tir !!

Mots croisés



Horizontal

- A. Il reçut le premier drapeau du 2 Ch
- B. Ne se souvenaient plus
- C. Pris une teinte rose - Clair
- D. Cédés à bas prix - Deux voyelles
- E. En dessous
- F. Importuné
- G. Suis l'Opus - Barbe
- H. Fin d'office - Coupent ou ennuiant
- I. Ville d'Autriche - Parfois pronom - Deux cardinaux
- J. Ratelions

Vertical

- 1. Avion ou moto
- 2. Petit ruisseau - Volcan
- 3. Usaient par frottement
- 4. Clochards populaires - Note
- 5. Inutiles et ennuyeuses
- 6. Venues au monde
- 7. Conjonction - Division administrative en Guyane
- 8. Veste prussienne - Parcourue des yeux
- 9. Prince troyen - Batiste très fine
- 10. Transmetteur civil - Régimes

Le coin de la Philatélie



Nous remercions notre spécialiste Frantz ROLAND pour ce texte qu'il a "pêché" dans une revue philatéliste.

Comment préparer une collection thématique ?

"Plus elle est préparée, plus une collection thématique a de chances d'être réussie"

L'évolution en philatélie thématique et l'adaptation des règlements dans les années 90 ont poussé à une forte modification de ses fondements. Cela n'ôte rien à l'actualité de quelques "vieux" principes, comme par exemple "la préparation". Cette préparation, même partiellement adaptée, est et reste la base d'une collection thématique étudiée et équilibrée.

Le choix

L'intérêt d'entreprendre une collection thématique peut avoir plusieurs origines :

1. une suite logique à un passe-temps : un modéliste de bateaux peut commencer le thème Voiliers.
2. une suite logique de la profession : un employé de banque peut partir sur le thème de l'Argent.
3. parce que c'est la mode : première erreur importante, parce que le véritable intérêt fait défaut; cela se marquera ensuite par un abandon prématuré de la collection
4. parce qu'une collection thématique paraît neuve et plus aisée que d'autres disciplines. Nouvelle erreur : on se base sur la liberté et la souplesse du traitement

Comment collectionner ?

Il y a trois options, à savoir :



1. comme pur passe-temps, affranchi de règlement et choix de matériel
2. comme passe-temps, mais avec le projet de participer une fois à une exposition compétitive
3. comme passe-temps, mais selon les règles de l'art, dans le but d'obtenir une distinction dans la discipline thématique.

Remarquez que j'emploie sans cesse le terme "passe-temps", et ce, pour la raison que voici : on peut collectionner passionnément, mais en gardant les pieds sur terre. Cela ne peut devenir une "passion" à tout prix, qui deviendrait finalement catastrophique.

La préparation

Il y a trois critères auxquels tout collectionneur doit se référer. Même "les anciens" et les chevronnés ont aussi dû en tenir compte, même brièvement.

1. Question : y-a-t-il un matériel philatélique suffisant ?

- 1.1. les timbres : cela consiste à déterminer via une mancoliste si, en effet, il existe un matériel suffisant pour construire le thème choisi
- 1.2. les pièces postales : la recherche est plus difficile, car il n'existe pas de littérature suffisante, ou si elle existe, elle ne sera pas assez spécialisée. On fera appel ici aux connaissances du collectionneur sérieusement avancé.

2. Question : y-a-t-il une littérature suffisante ,

- 2.1. dans le domaine philatélique : voir question 1
 - 2.2. dans le domaine thématique : on peut faire sa propre recherche, ou se servir de la bibliothèque locale. Les deux sont nécessaires : d'une part, on peut trouver réponse à la question du développement possible du thème choisi; d'autre part, c'est une source de choix pour pouvoir présenter, lors de la réalisation des feuilles, des textes exacts.
3. Il ne faut pas négliger le 3^{ème} point, à savoir la visite d'un maximum d'expositions, compétitives de préférence: on y a plus de chances d'y glaner ou d'y noter encore plus d'informations.

L'examen des catalogues de vente donne aussi une image du matériel existant, et les limites financières éventuelles à fixer.

Conclusion :

Les trois critères vont en fait de concert, mais la recherche nous a appris que c'était un travail utile, mais harassant. Faites-le, cela en vaut la peine, parce que c'est la voie vers un thème réussi.

Le règlement

Si vous voulez commencer un thème dans les règles de l'art, il est nécessaire auparavant de prendre en compte le règlement de philatélie thématique. Demandez des conseils à temps, pour éviter de rencontrer des problèmes par après.

Vous pouvez obtenir ces règlements auprès du commissaire National, M.M. Collage, ou même auprès de votre cercle, via le VADE MECUM de la F.R.C.P.B.

Le thème

Si le résultat de la recherche est positif, on peut définir le titre exact, ou la description du thème choisi. Je veux dire par là qu'en principe, on peut alors présenter une collection qui puisse participer en compétition (la spécialisation).

Par exemple, le thème "oiseaux" sera trop vaste pour un développement normal. Il serait préférable de se limiter à une famille, comme, par exemple, les oiseaux de proie. Cela sera, après examen ultérieur, encore très vaste. Finalement, on pourrait se rabattre sur le thème de l'aigle.

Pour conclure

Une bonne préparation est la clé d'une construction équilibrée du thème, et cela aussi bien dans le domaine thématique que dans le domaine philatélique.

Encore un conseil d'or : "DEMANDEZ A TEMPS UN CONSEIL".

Un bon thème est simultanément bien pensé, bien senti, bien rendu.

De Doncker Willy

Solution
Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	B	R	A	C	O	N	N	I	E	R
B	O	U	B	L	I	A	I	E	N	T
C	M		R	O	S	I		N	E	T
D	B	R	A	D	E	S		A	E	
E	A		S	O	U	S				D
F	R		A	S	S	A	I	L	L	I
G	D	E	I		E	N	N	U	I	E
H	I	T	E		S	C	I	E	N	T
I	E	N	N	S		E	N		O	E
J	R	A	T	I	S	S	I	O	N	S

Ceux qui nous quittent

Monsieur Jean GENION, classe 38, ancien de la 14^e Cie (Canons 4,7) du 2^e Chasseurs avec laquelle il a fait toute la campagne de Mai 1940

Madame Pauline DEPASSE, veuve du Général-Major Hre Raoul CAPEL, un des membres fondateurs de l'ANCAP, ancien du 2^e Chasseurs, Commandant du IV^e Bataillon en mai 1940

Le Colonel Hre G. MARTIN, ancien du 2^e Chasseurs en 1940

Monsieur Jacques HENRIET, ancien du 12^e Chasseurs, ex-prisonnier de guerre, figure de proue du Sporting de CHARLEROI, membre des équipes nationales de football civile et militaire.

Nous adressons aux familles éprouvées nos plus sincères condoléances.

Editeur responsable : Paul BASTIN - 161, Avenue VANDERVELDE-6200 BOUFFIOLX
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1E Av. Gal Michel - 6000 Charleroi



TRIMESTRIEL
DEPOT CHARLEROI X



Retour éventuel : Musée des Chasseurs
Adresse ci-dessus